MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 1642 du 15 janvier 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : *INTJ1900643S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 88838 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828662S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2019 :

Hayat Albin NIGEND : 225 617 NLS : 8 084 200

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2019 :

Perona Jennifer NIGEND : 228 625 NLS : 8 076 776

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 janvier 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,
O. Courtet